



Bureau UD le 16 mars

**INTER
 PRO35**

**Le SYNDICALISME
 INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
 REVENDIQUER
 RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**AVRIL 2020
 N°213
 Au sommaire**

• DANS LE CONTEXTE EXCEPTIONNEL DU COVID 19 ET L'IMPOSSIBILITÉ DE METTRE EN ŒUVRE NOTRE JOURNAL DANS LES CONDITIONS HABITUELLES.

VOUS TROUVEREZ DANS CE N° : UN SPÉCIAL "PAROLES DE MILITANTS" COLLECTÉES PAR LE SG DE L'UD

LA CITATION DU MOIS

"Espace découpé, immobile, figé. Chacun est arrimé à sa place. Et s'il bouge, il y va de sa vie, contagion ou punition [...]"



Michel Foucault (1926\ -1984), Extrait de Surveiller et punir, 1993



**“ NOUS SOMMES CONFINÉS
 MAIS PAS ISOLÉS !**

Notre tâche essentielle à cette étape est de le redonner à armer les cœurs et les esprits à la riposte qui viendra inéluctablement.

Cette étape de construction de la résistance des esprits face à la propagande phénoménale du gouvernement et du patronat (bien aidé par la CFDT notamment sur le registre du "syndicalisme responsable" c'est à dire du côté du pouvoir) est fondamentale .

De même, il est important de maintenir voire de renforcer le lien entre responsables et militant(e)s FO d'Ille-et-Vilaine.

Dans cet esprit, je vous propose d'écrire quelques lignes sur la situation : votre combat pour faire défendre les droits de salarié(e)s, votre façon de voir les choses, votre témoignage sur la façon dont vous vivez le confinement ou tout autre chose que vous voudriez faire partager aux camarades.

Envoyez moi vos textes (quelques lignes ou plus comme vous le sentez) et je relaierai.

Un fil militant , le fil de la résistance , le fil de la vie !

"VIVE LA PENSÉE LIBRE ! VIVE LA VIE !

VIVE LA SOCIALE !"

Rennes, le 25 mars 2020

Fabrice LERESTIF
 Secrétaire Général

(cet éditto est constitué du mel envoyé à tous les responsables le 25 mars)





Camarades,

Comme vous le savez les soignants et les aidants sont en première ligne: tout d'abord merci à l'UD FO de nous avoir permis de porter secours aux structures d'hébergement qui était contaminé et dont les professionnels et les usagers ne possédaient pas de masque, les collègues étend du secteur social et médico-social vous remercient; dans la situation du désastre sanitaire évitable que la population civile subit, les militants et les

militants de l'action sociale et c'est avec humilité de faire face de plusieurs façons avec l'aide d'une cellule de soutien psychologique notre camarade Gilles psychologue clinicien qui nous apporte son soutien, avec les amis de Force Ouvrière, nos compagnons de doutes Madame Joëlle le Gall préside d'honneur de la fédération des résidentes et résidents des personnes âgées en EHPAD qui salue le travail des militants et militantes Force Ouvrières nos amis Céline et Vincent du groupe Céliade jury CE, nos amis Noureddine et Frédéric du cabinet d'expert Syncéa, nous essayons d'apporter toute l'aide à caractère juridique et d'analyse syndicale :

sur l'éviction le droit d'alerte et de retrait , sur le télétravail sur l'activité partielle, sur les plans de continuité de l'activité, sur la sauvegarde et le maintien du fonctionnement des instances représentatives du personnel les visioconférences des CSE, des commissions SSCT, des représentants de proximité, de la sauvegarde des négociations collectives avec les délégués syndicaux, de la défense des salariés en butte à la répression sanction disciplinaire, licenciements...

Le gros du travail est empêché les employeurs de notre secteur a dérogé au code du travail voir à la remise raison cause des congés payés des RTT.

Au plan syndical c'est aussi combattre l'idéologie compassionnelle sacrificielle, qui voudrait nous vampiriser dans l'union nationale voulue par le gouvernement du front patronal, il s'agit pour nous de dénoncer l'abjecte manœuvre du gouvernement qui sous le prétexte de la crise sanitaire, légifère et légitime l'effet d'aubaine de régression sociale notamment dans notre secteur de l'action sociale, alors que ce même gouvernement a été sourd à la détresse des professionnels qui alertaient sur l'équation impossible, et cela déjà avant la crise, sur des enveloppes budgétaires trop restreintes qui ne correspondaient pas aux besoins de la population en matière sanitaire et sociale, la casse de nos institutions avec l'idéologie de l'intégration scolaire forcée, les appels à projets et à concurrence véritable dumping social à l'encontre notamment des migrants MNA mineur majeur n'en accompagnés, mais aussi les conditions dramatiques dans le médico-social, auprès des enfants et adultes handicapés, dans les services du maintien à domicile et dans les EHPAD.

Ce gouvernement à aggraver une situation déjà dramatique son idéologie a cassé l'hôpital public et à refuser de la même façon de créer 300 000 emplois qualifiés pour respecter le plan solidarité grand âge et les 12 milliards nécessaires.

Nous avons au cœur un immense chagrin et une immense colère, le drame de la canicule se répète, et sciemment nous savons que le capitalisme et son idéologie le libéralisme est l'arme du crime, ce n'est pas le virus seul qui provoque le décès, c'est l'organisation politique, de l'austérité successive, pour satisfaire l'appât du gain des actionnaires de la spéculation boursière, qui impose à l'hôpital public et aux métiers de la solidarité une pénurie de masque de respirateur, de lit et des établissements hospitaliers spécialisés dans la réanimation; c'est bien cette pénurie qui provoque les milliers de morts, car la France qui engrange des milliards d'euros de bénéfices en étant la troisième puissance mondiale en matière de vente d'armes n'entend pas donner les moyens à l'hôpital public et à l'action sociale de pouvoir fonctionner à la hauteur des besoins vitaux de la population.

Il est nécessaire d'être lucide sur la situation, l'état d'urgence sanitaire à deux raisons la première légitimée encore plus de régression sociale et de dérégulation et de casse du code du travail, la seconde instaurait un confinement généralisé qui permette aux pouvoirs politiques de tenter d'armortir la vague de contamination du Corona virus, pour que le taux de mortalité soit étalé sur plusieurs semaines, ceci afin de minimiser la responsabilité gouvernementale sur un pic trop important de décès qui aurait provoqué la chute du gouvernement, ce confinement sinistre, infamant et totalitaire est d'une violence sans son nom, il ne s'agit pas tant d'un confinement sanitaire que d'un confinement à caractère politique, dont l'intérêt principal est d'habituer la population à consentir à des atteintes gravissimes aux libertés démocratiques aux libertés publiques aux libertés d'être le comportement aux libertés de circulation aux libertés de réunion aux libertés de grèves et de manifestations est ainsi tuée dans l'œuf toute velléité de contestation de résistance à travers ce test grandeur nature l'état se donne les moyens militaires et de répression du contrôle des populations, en expérimentant à grande échelle l'état d'urgence il injecte un virus mortel celui de l'accoutumance à la servilité, à la pression de conformité à la soumission à l'autorité la question sanitaire n'est que le prétexte, comme hier le terrorisme, comme demain une guerre impérialiste voir une guerre économique pour que la population s'habitue à la privation totale ou partielle d'un fonctionnement à caractère démocratique même limité à un parlementarisme étriquée et bourgeois, qui ne traite jamais de la question de la justice sociale et de l'égalité économique.

Parce qu'à force ouvrière la pensée égalitaire est une pensée qui nous organise parce que nous sommes les amants passionnés de l'idée libre est attaché à la liberté de toujours penser autrement le confinement inflige un traitement inhumain et dégradant par la violence psychologique dont il procède, isolement des individus, restriction du lien social, atomisation de la relation d'aide, appauvrissement des moyens d'information, accoutumance à l'absence d'élaboration collective. Conduit à la disparition programmée du vivre ensemble, distille la peste émotionnelle et le venin de la peur de l'autre qui demain sera le fourrier des idéologies du rejet de l'autre et des replis nationalistes et communautaires.

La politique de santé publique à l'égard des populations nécessiterait une campagne de dépistage un maillage de dispensaires capables de procéder à des campagnes de vaccination ou de traitements médicaux appropriés, qui bien sûr coûterait nettement plus cher aux pouvoirs publics alors oui l'État compte ses sous et nous nous comptons nos morts.

Soyons très clairs le confinement n'a aucune légitimité sanitaire son objet est le contrôle permanent et durable de la population.

Le principe de précaution le principe de protection se conçoit uniquement dans le cadre de l'accès généralisé aux soins et aux dotations sanitaires appropriées :

l'ordre inégalitaire mondialisé n'a que faire des normes sociales environnementales et sanitaires, seul lui importe le profit à court terme pour engraisser la rapacité des actionnaires et des tout puissants de ce monde.

Ce confinement constitue la première étape de l'acclimatation des populations civiles à la mise en place de régimes totalitaires à venir c'est ceux à quoi nous assistons, c'est ce que nous subissons actuellement, et le fait que ce confinement ait été décliné constitue un clignotant rouge, qui est extrêmement inquiétant, glaçant pour nous-mêmes et les générations futures.

Ce confinement est une défaite majeure de la pensée démocratique, il s'agit d'un recul intellectuel que la classe ouvrière va payer très durement dans sa chair.

Le virus est le confinement procède du même poison.

Il nécessite que nous en tirions toutes les conclusions concernant notre comportement organisationnel.

Jacques

Bonjour à toutes et tous : devoir de rappel et extrait de notre dernier tract

"...cela fait des années que FO dénonce la casse des services publics, et notamment de l'hôpital public, dépecé, livré au secteur marchand, très juteux dans le domaine de la santé. Cela fait des années que FO est attaquée, insultée, frappée, gazée même comme lors de la manifestation en défense des services publics à Rennes en 2018. Aujourd'hui, les tartufes gouvernementaux font semblant de découvrir le courage, l'abnégation et l'engagement des agents publics, tout en maintenant la loi de transformation de la Fonction Publique qui se prépare à détruire leurs statuts et à se débarrasser d'eux. Aujourd'hui, le Président de la République nous exhorte à l'union nationale, mais ne peut prendre aucun autre engagement que de trouver des centaines de milliards d'Euros pour les entreprises !".

Et oui, l'addition lourde en vies humaines, on la paie tous dans nos chers, nos libertés individuelles, pourquoi, parce-que ce gouvernement comme les précédents sous fausses raisons économiques dictées par "l'Europe" adossées à un semblant de déficit public détruisait méthodiquement nos structures publiques de solidarité : École, santé, sécurité.

Entre F.Fillon qui souhaitait comme d'autres réduire le nombre de fonctionnaire de près de 500 000...je ne vous dis pas comment nous aurions vécu cette situation.

Merci donc à nos enseignants, déjà en peu nombre avec des classes de 30 enfants mais mobilisés pour essayer de continuer à donner des cours à nos enfants.

Merci donc à nos "soignants" qui depuis longtemps n'ont pas de moyens humains comme financiers et qui aujourd'hui paient le prix fort de cette politique d'austérité imbécile.

Merci aux forces de l'ordre, encore mobilisées et toujours sans moyens de protection, difficile pour le GVT de pointer des casseurs.

C'est dommage, ce virus aurait dû s'appeler "NOTRE-DAME DE PARIS" : nos hôpitaux auraient déjà obtenu le milliard nécessaire...

Je suis curieux de voir après ce que nous vivons si nos politiques vont toujours prôner pour des prochaines échéances électorales, la réduction des dépenses publiques à l'AVENIR.

Ci-dessous, un lien pour un mot de remerciement de notre secrétaire générale de la confédération.

<https://www.force-ouvriere.fr/adherents-et-militants-fo-fiers-et-engages-pour-la-securite-et-166>

**Amitiés syndicales
Philippe Melt**

Bonjour les camarades,

Quelques nouvelles de la Sécu.

À la CARSAT, seuls les salariés indispensables et dont l'activité ne peut pas être faite en télétravail sont toujours au siège. Tous les autres sont en confinement soit en télétravail soit à disposition avec maintien du salaire. Les services informatiques ont développé les capacités de télétravail et aujourd'hui la grande majorité des salariés sont en télétravail avec des niveaux de production record malgré les lenteurs de connexion!

J'ai moi aussi un ordi et une connexion CARSAT pour travailler à la maison. Sauf que j'ai toujours eu horreur des devoirs à la maison alors les dossiers retraite...

Bref, pour la CARSAT les conditions sont plutôt correctes même si toutes les décisions ont été prises en dehors des instances du personnel dont par ailleurs les réunions sont annulées par une direction trop contente de nous « oublier ». J'ai interrogé la direction sur les modalités qu'elle comptait mettre en place pour assurer l'information des élus et la tenue des instances.

La situation est plus difficile dans les CPAM où les directions ont bien écouté la Pénicaud et où tout le personnel qui n'a pas les outils pour le télétravail est au bureau ☹ Comme le télétravail se met également en place à marche forcée, les connexions sont saturées et les CAPM ont mis en place des cohortes par plages horaires : 6h-12 et 12h-18h au mépris de la CCN et de tous les protocoles de gestion du temps de travail avant même les annonces gouvernementales.

Les ARS sont en première ligne face aux demandes des établissements et les collègues en télétravail sont débordées. Il n'y a plus de pointage horaire possible ce qui revient à mettre tout le monde au forfait jour avec les conséquences que l'on connaît quand il y a surcharge de travail. Les collègues travaillent également le WE...

Pour ma part, je ne suis pas la plus à plaindre en terme de conditions de confinement : une grande maison, un grand jardin, chacun notre étage pour travailler et la campagne pour la promenade des Monstres...il y a juste la tondeuse qui refuse de démarrer et l'herbe commence à me chatouiller les dessous de bras...

Bises à tous et toutes, prenez soin de vous et des vôtres.
Laurence

*" De deux choses lune
l'autre c'est le soleil*

*les pauvres, les travailleurs ne voient pas ces choses
leur soleil c'est la soif la poussière la sueur le goudron
et s'ils travaillent en plein soleil le travail leur cache le soleil
leur soleil c est l'insolation*

*et le clair de lune pour les travailleurs de nuit
c'est la bronchite la pharmacie les emmerdements les ennuis
Et quand le travailleur s'endort il est bercé par l'insomnie*

*et quand son réveil le réveille
il trouve chaque jour devant son lit
la sale gueule du travail
qui ricane qui se fout de lui
mais un jour le vrai soleil viendra*

*et les travailleurs sortiront
ils verront alors le soleil
le vrai le dur le rouge soleil de la révolution*

*et ils se compteront
et ils se comprendront
et ils verront leur nombre
et ils regarderont l'ombre
et ils riront
et ils s'avanceront
une dernière fois le capital voudra les empêcher de rire
ils le tueront
ils le bruleront
ils le raseront*

*ils feront beaucoup de choses avec le soleil
et même ils changeront l'hiver en printemps "*

Jacques Prévert (Paroles)

LU DANS LA PRESSE

Grand-Fougeray. Annaïg a besoin d'aide pour fabriquer des masques lavables.

Couturière depuis 2002 au Grand-Fougeray, Annaïg Josselin des Bricoles de Nanou, est, comme beaucoup d'autres confinée, sans travail. D'où l'idée de fabriquer des masques.



« Très vite, j'ai vu l'info sur les réseaux sociaux de la pénurie de masques, et j'ai eu l'envie d'apporter ma contribution pour proposer une solution en attendant mieux, raconte, Annaïg Josselin, trentenaire, couturière depuis 2002, installée dans la commune du Grand-Fougeray, depuis 2012. Si les masques étaient lavables, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Nous ne connaîtrions pas ce problème de manque. Mon objectif est d'approvisionner le personnel ADMR, les hôtes de caisses, livreurs, etc. que j'ai rencontrés, mais aussi l'hôpital de la commune si besoin. Je me suis d'abord placée en posture d'attente de retour d'infos des professionnels. En parallèle, j'ai lu des articles sur les masques en tissu, cherché le moyen de les rendre le plus optimal possible, même si cela ne remplacera jamais les masques FFP2. »

Un masque amovible

Annaïg en est déjà à son 4^{ème} prototype, après avoir observé ce qui était partagé sur les réseaux sociaux, tutos, puis suivi le modèle proposé par le CHU de Grenoble. « J'ai fait évoluer ce dernier modèle avec une partie amovible en coton lavable à 60° pour supprimer les germes, et qui peut également être remplacée par une lingette électrostatique, mouchoir en papier, gaze de linge, etc. C'est l'absorbant que l'on change régulièrement, ce qui procure davantage de sécurité sanitaire. »

L'aide des élèves

Pour ce qui est du tissu, la couturière ne manque pas de coton, ce qui permettra d'en produire le plus grand nombre possible. « Mais cela ne va quand même pas très vite. Avec de très jeunes enfants à la maison, dont un bébé de 4 mois, je ne peux en fabriquer que quatre ou cinq par jour. »

Heureusement, Annaïg peut compter sur ses élèves des cours de couture. « Quatre ou cinq sont déjà mobilisées, et attendent le résultat de mes recherches. Je dois encore affiner le mode d'attache du masque, universel pour homme et femme. »

Annaïg transmettra ensuite les infos à tous les élèves de ses cours, afin que celles intéressées puissent se joindre à l'opération. « Armor Lux, qui fabrique des masques homologués, prévoit de partager ses masques prédécoupés, qui ne seraient plus qu'à assembler, espérant ainsi augmenter sa production journalière de 3 000 à 5-6 000 masques. Je répondrai, bien sûr présente, à cette demande. »

Contact : Annaïg Josselin, tél. 06 98 41 89 67 ou lesbricolesdenanou@gmail.com

Publié le 25/03/2020

Jean-Jacques
ROUSSEAU



Quand un
peuple ne
défend plus ses
libertés et ses
droits, il devient
mûr pour
l'esclavage



Confiné ? Jamais !

C'était une histoire de petite grippe, qui finira bien par passer, il ne fallait s'en préoccuper ! des spécialistes comme le médecin des médias M. Cymes, devenu virologue d'un jour, tenait un discours rassurant, rien à voir avec la situation vécue par les chinois, les coréens et les iraniens.

Ils allaient nous faire le coup de Tchernobyl, le Coronavirus resterait à la frontière. Notre système de santé le meilleur au monde paraît-il ? fera face.

Comme prévu, la corona a frappé et frappera encore, le nombre de victime est largement en dessous de la réalité. Sans encore atteindre le pic de la pandémie nos CHU et nos soignants sont débordés.

Gouverner c'est prévoir, la Macronie n'avait rien vu venir, malgré la mobilisation des personnels de santé qui n'avaient pas cessé d'alerter le pouvoir à propos de manque de moyen humains et matériels. Je rage à l'idée que notre pays n'ait pas assez de masques et de gel, c'est ahurissant !

Pendant que Macron nous inflige un discours tous les deux trois jours, comme son discours du 25 mars, il se prenait pour De Gaulle (l'appel du 14 juin), mais c'est raté. Il a encore fait des promesses pour les personnels soignants, peut-on le croire ? sûrement pas !

Confiné ? Jamais. Le travail syndical ne connaît pas le confinement. On continu à travailler plus qu'avant ou tout autant. Ce confinement tombe pendant une période où nos adhérents auraient besoin de conseils pour une demande de mutation, on s'est organisé pour répondre à toutes les sollicitations, ou pour suivre un dossier de promotion quand il s'agit de problématiques simples à régler. Parfois c'est plus compliqué quand il faut batailler contre une suppression de poste abusive comme celle qu'on vient de signaler au recteur, en lui demandant son arbitrage. Le rectorat profite d'un arrêt de longue maladie d'une collègue, pour supprimer son poste, c'est illégal. Nous exigeons le respect des règles définies par ses propres services. Cette autre situation encore, où le service de gestion des personnels contractuels met fin aux contrats courts pendant le confinement. C'est à l'opposé de ce que raconte Macron et son ministre de l'éducation nationale. Ou encore les contractuels surveillants qui auraient besoin d'une attestation ou d'un bulletin de salaire pour faire valoir leurs droits auprès de Pôle emploi, les portes des établissements et rectorats sont fermées, les déplacements ne sont pas autorisés. Le syndicat interviendra.

Fier de porter les couleurs de force ouvrière, seule organisation qui continue inlassablement à rejeter le confinement des revendications. Plus que jamais la vigilance s'impose, la période est sombre, nous montrerons le chemin à suivre pour faire échouer cette basse manœuvre contre les droits de notre classe.

Mostafa



Bonjour Fabrice,

Je venais vers toi, tout d'abord pour prendre quelques nouvelles et pour te donner des infos sur BNP et les ordonnances récemment publiées.

Ce matin, tout le personnel du Groupe est dans l'obligation de poser 7 jours de congés avant le 28 avril.

Aucune négociation n'a eu lieu, et cette décision a été prise UNILATERALEMENT par la Direction de BNP.

Après avoir martelé à tous les salariés, qu'ils étaient indispensables au bon fonctionnement de la Banque et de la société en générale, voilà que tout d'un coup, après avoir mis en danger la vie d'un grand nombre de collègues, ces derniers ne sont plus du tout indispensables. Et tout cela pourquoi ? Tout simplement dans une logique purement économique.

Si certains disent qu'il y aura un avant et un après épidémie (ou pandémie), j'ai des doutes.

La logique financière est toujours présente, et la destruction des droits des salariés sous couvert d'une certaine « solidarité nationale » ne fait que commencer.

Voilà, je voulais te faire part de mes états d'âme syndicaux, dans ces moments particuliers, mais au combien compliqués pour exercer nos mandats.

À très bientôt et prends soin de toi.
Amicalement, **JC**

Bonsoir,

Je vous adresse ce texte que j'ai rédigé suite à des échanges avec des ingénieurs et contrôleurs du Service de Prévention des Risques Professionnels. C'est mon coup de gueule du jour et en tout cas un sujet qui doit être connu et discuté

Toutes les CARSAT de France abritent en leur sein un Service de Prévention des Risques Professionnels. Il est pour partie constitué d'ingénieurs et de contrôleurs hautement qualifiés dont le rôle essentiel est d'aller en entreprises apporter des préconisations aptes à prévenir les accidents et maladies professionnelles.

On pourrait les croire sur le front, en première ligne pour conseiller et soutenir les entreprises qui doivent maintenir leurs activités.

Il n'en ai rien !

Leurs missions ne sont pas considérées comme prioritaires par la CNAM et le Ministère de tutelle.

Alors qu'ils doivent tous faire face à une forte demande de la part des entreprises, ils n'ont aucune préconisation nationale à relayer. Pire, la Direction des Risques Professionnels de la CNAM considère que l'épidémie relève de la santé publique et n'est pas du ressort des Services de Prévention des Risques Professionnels.

Pourtant ces ingénieurs et contrôleurs connaissent parfaitement les problématiques de secteurs potentiellement à risques comme le transport, l'agro-alimentaire, la grande distribution, la logistique, l'aide à domicile, les EHPAD, etc. et pourraient leur être d'une grande aide en ces temps où les entreprises doivent maintenir leurs activités et prévenir, entre autre, les risques de contaminations.

Mais, non. Ces experts sont mis sur la touche car il y a fort à parier que leurs préconisations iraient à l'encontre de la volonté gouvernementale qui continue à jouer le jeu dangereux du « en même temps ».

On doit rester confiné et en même temps on doit travailler 60 heures/semaines.

On peut se gausser de Trump qui préfère la santé économique à la santé des Américains...

Mais il arrivera un temps, après, à l'heure du bilan où il faudra bien rendre des comptes et notamment pour les vies des salariés sacrifiés sur l'autel de l'économie.

Laurence



**STOCK DES MASQUES DE L'UD
TRANSMIS AUX CAMARADES
DU SDAS POUR LES COLLÈGUES
AIDES À DOMICILE, EN EPHAD
ENTRE AUTRES ...**



Bonsoir camarade,

Merci pour cette initiative, ça me fait garder un lien avec le syndicat.

Pour moi c'est garde enfants... Je joue au prof pour les enfants, et c'est dur, trois niveaux différents plus la petite de deux ans à gérer en plus, et suis déconnecté du boulot... et des irp...

Seuls moments cool de la journée, faire du sac de frappe et des pompes ou regarder mail syndicaux.

Bon confinement
Bertrand



En l'An de Grâce 2020, un grand Prophète a dit :

« Le temps, aujourd'hui, est à la protection de nos concitoyens et à la cohésion de la Nation. Le temps est à cette UNION SACRÉE qui consiste à suivre tous ensemble un même chemin, à retrouver cette force d'âme qui est la nôtre et qui a permis à notre peuple de surmonter tant de crises à travers l'histoire. »

En cette belle matinée de confinement (Jour 11), après avoir ... mis en ligne mes cours, répondu par mail aux parents d'élèves et à mes élèves, participé à une visio-conférence avec mes collègues et la direction de mon collège, corrigé des copies reçues par Internet et avoir mis en ligne ces corrections, animé une classe virtuelle avec mes classes via What'sApp (classe virtuelle que j'avais annoncée la veille par SMS à mes élèves grâce à mon téléphone portable personnel), après m'être inscrite sur le doodle de mon collège pour pouvoir participer à la remise de photocopies en mains propres (gantées?) à mes élèves aux grilles de mon collège, après avoir... naaaaaannnnn.... j'plaisante... On ne fait pas ça au SNFOLC 35.

Au SNFOLC 35, on se bat avec force contre le télé-[travail forcé], qui met en danger les personnels de l'éducation (présence physique dans les établissements imposée ici et là, sans même le matériel nécessaire à la protection contre le virus), télé-[travail forcé] qui fait littéralement exploser les horaires des enseignants (des AED et AESH au passage...).

Reprenons...

Je disais : « En cette belle matinée de confinement (Jour 11), je décide de consulter mon compte bancaire (comme je le fais régulièrement depuis le début du mouvement des retraites). Mais je suis confiante car mon ministre Jean-Michel a déclaré que les jours de grève seraient prélevés de manière étalée, chaque mois, par paquet de quatre.

À ce rythme-là, j'ai de quoi tenir jusqu'à l'été !

Quelle surprise (« Et m**** ! ») de voir qu'un trou de 700 euros est apparu dans mon salaire du mois de mars ! M'aurait-on menti ? La belle « union sacrée » proclamée le 12 mars n'était-elle que du vent ? Ou bien peut-être me suis-je fourvoyée sur le sens du mot « union »... ?

Vérifions...

UNION : subst. féminin

- du latin « unio », dérivé de « unus », qui signifie « un ».

- sens 1 : liaison établie entre différentes choses ou personnes de telle sorte qu'elles ne forment plus qu'un seul tout

- sens 2 : (en politique) groupement de personnes physiques ou morales qui s'associent en vue de réaliser un même but.

- Histoire : On appelle « Union sacrée » l'union instaurée en France en 1914 qui a rassemblé toute la classe politique, y compris les socialistes, pour accepter l'idée de la guerre et former un front uni contre l'ennemi. (Pour arriver à cette union sacrée, l'assassinat de Jaurès a été bien pratique!! Ah ! la belle Union sacrée que voilà !)

Quitte à évoquer l'union, je préfère sa version anglaise :

UNION : (se prononce /'ju:.nj.ən/) signifie « **syndicat** ».

Car pour ma part, c'est cette « union sacrée » que je préfère, celle des travailleurs, des jeunes, des plus âgés, des sans-emplois, des femmes, des hommes, tous unis pour se battre pour conserver leurs droits et leurs libertés durement acquis, et pour en gagner d'autres.

C'est cette union-là que nous ne devons pas oublier en ce temps de disette morale : le syndicalisme libre et indépendant, celui de Force ouvrière.

Plus que jamais le combat doit continuer, celui contre la réforme des retraites, celui contre l'état d'urgence sanitaire, celui contre toutes les contre-réformes autoritaires qui nous sont tombées dessus depuis plus de 70 ans...

Et le combat continue, par ce fil de discussion (merci à l'UD FO 35 de permettre cela !), par le travail que vous poursuivez tous les jours - tous syndicats FO confondus (merci à tous!) - , et par un retour sur le terrain, physiquement, dès que possible. Un retour sur le terrain, dans la rue, par la grève générale.

**NOUS NE VOULONS PAS DE CE MODÈLE DE SOCIÉTÉ
QUI FAIT PASSER LE FRIC AVANT L'HUMAIN.
RDV DANS LA RUE DÈS QUE POSSIBLE !**

Justine

*Ouvrez, ouvrez la cage aux oiseaux.
Regardez-les s'envoler. C'est beau.
Les enfants, si vous voyez
Des petits oiseaux prisonniers,
Ouvrez-leur la porte vers la liberté.*

*Un petit dé à coudre
Et trois gouttes d'eau dedans,
Au-dessus du perchoir un os de seiche tout blanc
Et un petit piaf triste
De vivre en prison.
"Ça met du soleil dans la maison",
C'est ce que vous diront
Quelques rentiers vicelards,
Des vieux shnoks qui n'ont
Que des trous d'air dans le cigare.
Une fois dans vote vie,
Vous qu'êtes pas comme eux,
Faites un truc qui vous rendra heureux:*

REFRAIN

*Si votre concierge fait cui cui sur son balcon
Avec ses perruches
Importées du Japon,
Ses canaris jaunes et ses bengalis,
À vote tour faite-leur guili guili.
Sournoisement, exclamez-vous:
"Dieu quel plumage!
Mais chère madame on vous de mande
Au troisième étage."
Et dès que la bignole aura le dos tourné,
Même si on doit pas vous le pardonner...*

REFRAIN

Pierre Perret

« Les connards qui nous gouvernent » (par Frédéric Lordon, 19 mars 2020)

Bien sûr ça n'est pas moi qui le dis — ça non. C'est Claude Askolovitch. Plus exactement, Claude Askolovitch rapporte les propos d'un « ami pneumologue ». En même temps, on sent qu'il les endosse un peu. Ça n'est pas exactement lui qui le dit mais un peu comme si quand même. En tout cas, tous les papiers de la respectabilité sont dûment tamponnés : un journaliste de France Inter et d'Arte, on pourra difficilement plus en règle. Et donc tout d'un coup, sans crier gare, le voilà qui parle, ou laisse parler, de nos gouvernants comme de « connards ».

On se demande ce qui l'a piqué — en même temps il faut admettre : quand une vidéo appelée à demeurer dans la mémoire collective montre Agnès Buzyn, ci-devant ministre de la santé, déclarer fin janvier qu'évidemment le virus restera à Wuhan et qu'il n'y a aucune chance que nous en voyions jamais la couleur ; quand, jusqu'au 12 mars après-midi, le ministre Blanquer assène qu'il n'y a aucune raison de fermer les écoles (moi aussi, comme Claude Askolovitch, j'ai un ami : dans la classe de sa fille, sept cas positifs, mais pourquoi embêter les parents avec d'inutiles soucis de garde ?), et que le soir même la fermeture générale est annoncée ; quand, dans un tweet à ranger sur la même étagère que la vidéo de Buzyn, Macron, comme un hipster du 11e arrondissement qui aurait fait l'atelier poésie au collège, nous invite — le 11 mars — : « Nous ne renoncerons à rien, surtout pas à rire, à chanter, à penser, à aimer, surtout pas aux terrasses, aux salles de concert, aux fêtes de soir d'été, surtout pas à la liberté », pour le 12 fermer les écoles, le 14 laisser son premier ministre annoncer un début de confinement général, et le 16 morigéner la population qui continuait sur la lancée de l'exemple qu'il lui donnait depuis des semaines ; quand on se remet sous les yeux le tableau d'ensemble de ces ahurissements, on se dit en effet que tous ces gens se sont fait prendre soit par surprise, soit par connerie. Et que l'hypothèse de la surprise étant à l'évidence exclue, il ne reste que celle de la connerie — qui n'est pas une surprise.

Mais l'établissement des archives ne serait pas complet si l'on n'y ajoutait cette séquence, éloquente et synthétique entre toutes, de l'intervention de Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP au journal de France 2 samedi soir : « Je supplie l'ensemble des Français d'appliquer les mesures annoncées ». Martin Hirsch, passé sans transition de la démolition à la supplication.

On s'est beaucoup moqué des soviétiques, de Tchernobyl et du socialisme réel, mais vraiment, le capitalisme néolibéral devrait prendre garde à ne pas faire le malin

La Supplication, c'est le titre d'un livre de Svetlana Alexievitch. Sur la catastrophe de Tchernobyl. Et c'est vrai qu'il y a du Tchernobyl dans l'air. Il va y avoir des « nettoyeurs ». C'est le nom qu'on donnait aux sacrifiés, ceux qu'on envoyait muni d'un linge sur la bouche et d'une paire de bottes, pelleter les gravats vitrifiés de radioactivité. Une aide-soignante sur Twitter publie le patron qui circule pour fabriquer « soi-même à la maison » des masques avec du tissu. On s'est beaucoup moqué des soviétiques, de Tchernobyl et du socialisme réel, mais vraiment, le capitalisme néolibéral, qui a déjà oublié son Three Mile Island et son Fukushima, devrait prendre garde à ne pas faire le malin. À l'hôpital en France en 2020, il y a pénurie de gel et de masques pour le personnel soignant — alors que des fractions considérables de la population devraient y avoir accès. Et l'on n'a sans doute encore rien vu : que se passera-t-il d'ici quelques semaines quand les hospitaliers laissés démunis, contaminés, vont commencer à tomber comme des mouches, et toute la structure du soin menacer de s'effondrer sur elle-même, les soignants devenant à-soigner — mais par qui ? Mais zéro-stock, zéro-bed : c'était la consigne efficace des lean-managers — les zéro-managers.

À qui ne reste plus que la supplication.

Monsieur le Président,

« Je vous fais une lettre/ Que vous lirez peut-être/ Si vous avez le temps ».

À vous qui êtes féru de littérature, cette entrée en matière évoque sans doute quelque chose.

C'est le début de la chanson de Boris Vian **Le déserteur**, écrite en 1954, entre la guerre d'Indochine et celle d'Algérie.

Aujourd'hui, quoique vous le proclamiez, nous ne sommes pas en guerre, l'ennemi ici n'est pas humain, pas notre semblable, il n'a ni pensée ni volonté de nuire, ignore les frontières et les différences sociales, se reproduit à l'aveugle en sautant d'un individu à un autre.

Les armes, puisque vous tenez à ce lexique guerrier, ce sont les lits d'hôpital, les respirateurs, les masques et les tests, c'est le nombre de médecins, de scientifiques, de soignants.

Or, depuis que vous dirigez la France, vous êtes resté sourd aux cris d'alarme du monde de la santé et ce qu'on pouvait lire sur la banderole d'une manif en novembre dernier.

- L'État compte ses sous, on comptera les morts - résonne tragiquement aujourd'hui.

Mais vous avez préféré écouter ceux qui prônent le désengagement de l'État, préconisant l'optimisation des ressources, la régulation des flux, tout ce jargon technocratique dépourvu de chair qui noie le poisson de la réalité.

Mais regardez, ce sont les **services publics** qui, en ce moment, assurent majoritairement le fonctionnement du pays : les hôpitaux, l'Éducation nationale et ses milliers de professeurs, d'instituteurs si mal payés, EDF, la Poste, le métro et la SNCF.

Et ceux dont, naguère, vous avez dit qu'ils n'étaient rien, sont maintenant tout, eux qui continuent de vider les poubelles, de taper les produits aux caisses, de livrer des pizzas, de garantir cette vie aussi indispensable que l'intellectuelle, la vie matérielle.

Choix étrange que le mot « **résilience** », signifiant reconstruction après un traumatisme. Nous n'en sommes pas là.

Prenez garde, Monsieur le Président, aux effets de ce temps de confinement, de bouleversement du cours des choses.

C'est un temps propice aux remises en cause.

- Un temps pour désirer un nouveau monde. Pas le vôtre !

- Pas celui où les décideurs et financiers reprennent déjà sans pudeur l'antienne du « travailler plus », jusqu'à 60 heures par semaine.

Nous sommes nombreux à ne plus vouloir d'un monde dont l'épidémie révèle les inégalités criantes, Nombreux à vouloir au contraire un monde où les besoins essentiels, se nourrir sainement, se soigner, se loger, s'éduquer, se cultiver, soient garantis à tous, un monde dont les solidarités actuelles montrent, justement, la possibilité.

Sachez, Monsieur le Président, que nous ne laisserons plus nous voler notre vie, nous n'avons qu'elle, et « rien ne vaut la vie » - chanson, encore, d'Alain Souchon.

Ni bâillonner **durablement** nos libertés démocratiques, aujourd'hui restreintes, liberté qui permet à ma lettre – contrairement à celle de Boris Vian, interdite de radio – d'être lue ce matin sur les ondes d'une radio nationale.

Annie Ernaux

France Inter 29 mars 2020



La retranscription d'un interview de Fabrice Lerestif passé sur HIT West le 31 mars 2020.
Seul média à ce jour à avoir relayé nos messages sans complaisance pour le pouvoir. Les syndicats dénoncent les manœuvres du gouvernement.

60 heures par semaine, travail le dimanche, congés imposés... Les élargissements permis dans le cadre de la loi sur l'état d'urgence sanitaire font frémir les principales organisations syndicales, dont FO. Son secrétaire en Ille-et-Vilaine nous explique pourquoi.

Face à la crise inédite qui découle de l'épidémie de Covid-19 en France, le gouvernement propose d'étendre les possibilités du code du travail, afin de permettre à certaines entreprises de faire face, sans avoir besoin de licencier. Cela implique les facilités d'accès au chômage partiel, une prolongation des droits à l'allocation chômage... Mais également la possibilité d'allonger le temps de travail à 60 heures dans certains secteurs et celle d'imposer de poser des congés ou des RTT pendant la période de confinement.

Une aberration pour Fabrice Lerestif, secrétaire général FO Ille-et-Vilaine.

"Est-ce que le gouvernement fait la guerre au virus ou aux travailleurs ? Et j'ai l'impression qu'une série de mesures qu'il a prise notamment les ordonnances concernant le droit du travail qui dérogent complètement, et qui pourraient durer d'ailleurs bien au-delà de la crise sanitaire, c'est-à-dire bien au-delà de la pandémie, sont extrêmement dangereuses pour les salariés. Et on se demande si, pour ce gouvernement, ce n'est pas d'abord la bourse avant la vie. Nous, c'est d'abord la vie avant la bourse."

Tirer les leçons de la crise

Alors que les syndicats étaient encore mobilisés, juste avant le confinement, contre la loi sur la réforme des retraites, adoptée grâce au recours au

49.3, voilà qu'un nouveau risque plane sur les travailleurs et travailleuses françaises. La peur, est que le gouvernement ne saisisse pas l'occasion pour changer de direction.

"Si on oublie tout ça, si les services publics redeviennent un poids, un boulet comme certains ont osé nous le dire, sous prétexte qu'il faut faire un effort... On verra s'il y a moins de dividendes pour les actionnaires, on verra si la plus grande fortune de France aura eu le moindre impact dans cette affaire-là. Moi je dis que ce sont les petits, les prolos, les ouvriers, les salariés, fonctionnaires ou pas qui vont payer, qu'on voudrait faire payer. Et ça, ça me met en colère !"

Des efforts, oui mais...

Des efforts, il faudra pourtant bien en faire. Aujourd'hui, l'économie française tourne en sous-régime et cette crise sans précédent est en train de fragiliser de nombreuses entreprises. Face à des pertes colossales de revenus, le gouvernement assouplit les règles pour que ces entreprises les plus impactées puissent solliciter des efforts de la part de leurs salariés. Les syndicats, qui se battent pour protéger les salariés, ne croient pas en l'honnêteté des dirigeants.

"Moi j'estime que nous sommes sincères, nous n'avons pas changé de discours en 15 jours comme le président Macron. Ça fait des années qu'on défend un autre système économique, pour plus de justice sociale, pour répartir les richesses différemment alors qu'on voit qu'elles sont concentrées. C'est ça qu'on veut. Si on nous dit ça et en attendant il y a une période un peu compliquée, il faut faire un effort, bien sûr on l'a toujours fait et on n'est pas les derniers. Mais qu'on ne nous prenne pas pour des imbéciles. Vous faites les efforts et demain, nous on ramassera le pognon. Non, on ne fait pas partie de ces dupes-là."

Face à la gestion de cette crise sans précédent, la colère est encore confinée. Mais elle devrait savoir largement s'exprimer dans quelques semaines.

Par Emilie PLANTARD



BILLET D'HUMEUR

Coronavirus ou chinois ? Noyée dans mes pensées, c'est la loi du marché ! Chez nous il est arrivé ! Et rivée sur les écrans, à cran, je le vois qui se répand ! PAN ! C'est la guerre et je n'aime guère ! Le confinement me désarme et sans arme, c'est impossible en temps de guerre ! Mais quelle guerre ? Bon, le confinement je m'en tape, la guerre me soule... sous le drapeau, mais lequel ? où ? Il n'y a plus de drapeau, ils lui ont fait la peau !

L'apothéose c'est Jupiter, terrien, t'es rien du tout ! Avec toute sa caste financière « En Marche » plutôt à reculons qui, dépouillant le pays, le vendant aux plus offrants, profite de l'occase et décrète à tout bout de champs ! Il s'autoproclame seul garant ! Garant de tout et n'importe quoi ! Jouant à « Jacques a dit », nous en sommes cois ! Chaque jour les dés sont jetés et n'en finissent pas de nous régenter !

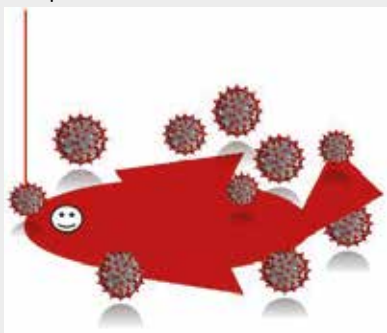
Ces injonctions paradoxales, nous invitent à nous porter pâle. La peur est rentrée dans les rangs, pas d'armée, ni à feu ni à sang, seuls des salariés désarmés en action, sans matériel, sans masques sans protections, se battent, courent, soignent et assurent... s'interrogent, pleurent et rassurent... Et chaque jour ils se mettent en danger sans autre choix pour enfin gagner, sous une clameur enfin reconnaissante dès 20H et chaque jour tonitruante !

C'est le 15^{ème} jour de confinement, le 1^{er} avril demain, c'est tentant ! Tentant d'imaginer que ce n'est qu'un poisson d'avril !

Tout est faux et ne tient qu'à un fil ! Sortir enfin sans risque, libérés ! Rire et « embrassez qui vous voudrez » ! Hélas non, nous sommes en pandémie si mal gérée, qu'elle devient notre pire ennemie. Aux injonctions nous devons nous plier, garder en mémoire surtout ne pas oublier !

Mal géré le Codiv-9 fait des ravages rendre des comptes après c'est le gage !

Isabelle P



À noter la déclaration hier de Macron qui affirme que d'ici la fin de l'année la "France aura gagné son indépendance" concernant la fabrication de masques respiratoires ⁽¹⁾



Alors Mr Le président, une exigence ! Relancer l'usine de Plaintel (Côtes d'Armor) qui en fabriquait 200 millions par an et qui a été fermée en 2018 par le groupe Honeywell pour la délocaliser en Tunisie, histoire de faire d'avantage de profits. Il reste des salarié(e)s à Plaintel qui ont le savoir faire.

⁽¹⁾ M^{me} Pénicaud ministre du Travail (celle des ordonnances scélérates) a eu une idée pour fabriquer des masques : les fabriquer avec les pages du Code du Travail.

Merci Pierre pour ce trait d'humour



Depuis plusieurs semaines, le Directeur Général de la Santé le Professeur Jérôme Salomon annonce chaque jour le nombre de personnes décédées du Covid-19. Nous sommes révoltées par la manière dont les chiffres sont présentés. Seuls les décès observés en milieu hospitalier sont comptabilisés, ceux de nos personnes âgées en EHPAD étant tout simplement passés sous silence, ignorés, invisibilisés !

L'Agence Régionale de Santé Grand Est a annoncé ce mardi 31 mars que 452 personnes étaient décédées en EHPAD depuis le début de l'épidémie. Ce constat alourdit considérablement le bilan des décès dans la région Grand Est jusque là estimé à 919.

Si l'on se réfère aux données fournies par l'ARS Grand Est, la prise en compte des décès en EHPAD conduirait à une augmentation du chiffre des décès de l'ordre de 50 %. Nous comprenons pourquoi le Professeur Salomon n'a toujours pas inclus les données des EHPAD, pourtant annoncé depuis le vendredi 27 mars, dans son décompte journalier. Nous dénonçons fermement le manque de transparence du gouvernement sur le sujet. Nier la réalité ne la rendra pas moins cruelle. Pire, le déni et l'indifférence ne font qu'ajouter à la souffrance des familles, tenues dans l'impossibilité de se rendre au chevet de leur proche mourant.

Au regard du nombre important de décès constatés dans les EHPAD de la région Grand Est, nous enjoignons solennellement le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran à être à la hauteur de la situation en imposant un confinement strict de tous les résidents en chambre. Attendre qu'un cas Covid-19 soit confirmé dans un EHPAD, pour mettre en oeuvre des mesures de confinement est une faute. Nous demandons que les EHPAD soient considérés comme une cible prioritaire par le gouvernement et que les soignants qui y travaillent disposent du matériel adapté. Ces mesures exigeantes sont nécessaires pour protéger nos aînés, nos soignants et leurs familles.

Au delà de la situation catastrophique dans les EHPAD c'est l'ensemble du secteur médico-social qui est en souffrance. Nous n'oublions pas les autres établissements médico-sociaux et les soignants à domicile, le gouvernement devrait faire de même.

*Communiqué de Caroline Fiat, aide-soignante
et Anne-Sophie Pelletier, aide-médico-psychologique*

ILS NOUS MONTRENT DU DOIGT, REGARDONS LA LUNE !

Quelques mots d'explication ne seront pas de trop devant cet énigmatique détournement de la sagesse confucéenne qui veut que quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt...

La période de pandémie que nous vivons agit comme le révélateur implacable de ce que des dizaines d'années de politique d'austérité peuvent faire subir aux travailleurs du monde entier. De même qu'un séisme de magnitude 6 peut être destructeur en Haïti et anodin pour des constructions aux normes antisismiques, Covid-19 fait des ravages partout où, au nom de la réduction de la dépense publique, on a fermé des lits d'hôpitaux, recruté moins de médecins, réduit les budgets de recherche, détruit les stocks de masques... Et passe son chemin là où les tests de dépistage sont pratiqués autant que de besoin, là où les soignants ne sont pas laissés sans matériel de protection. De ce point de vue, la France, comme l'Espagne et l'Italie, apparaît désormais pour ce qu'elle est : un pays en voie de sous-développement ; le constat est certes cruel, mais il faudra bien que les responsables de cet état de fait finissent par rendre des comptes.

On dit que gouverner, c'est prévoir. Au nom de cet axiome, certains taxent le pouvoir en place d'amateurisme, d'impéritie, de légèreté. Au risque de les décevoir, il n'en est hélas rien. Sur une toute petite planète où l'espace dévolu à la vie sauvage devient si exigu que les migrations de virus d'animaux sauvages vers les espèces domestiques, et des espèces domestiques vers l'homme, sont un risque permanent, il est de notoriété publique que des pandémies nous menacent, il se trouve même des milliardaires pour le prédire. Dans ces conditions, quel gouvernant peut prétendre qu'il ne sait pas que les échanges économiques mondialisés nous placent tous sur un pied d'égalité face à une maladie nouvelle, où qu'elle apparaisse sur terre ?

Depuis que le virus a fait ses premiers morts, la France a fait le choix de gérer la crise sanitaire comme un simple volet d'une politique d'austérité aggravée. La méthode est éprouvée : face à un manque criant de moyens, on évoque une mauvaise utilisation des moyens. L'Éducation nationale connaît la musique des classes de trente élèves en collège, trente-six en lycée, où il suffit d'innover pédagogiquement pour oublier comme par magie la lourdeur des effectifs. Vous n'avez pas de tests, pas de masques ? Éternuez dans votre coude, votez en respectant les repères visuels au sol, mettez en place la distanciation sociale, c'est gratuit !

De ce point de vue, le plaidoyer du Président de la République pour une restauration de l'État providence est éminemment suspect : a-t-on jamais vu hyène jurer qu'elle arrêterait la charogne ? Non, dans le « quoi qu'il en coûte » macronien, il demeure comme toujours un terrible non-dit. S'il devait aller jusqu'au bout de ses paroles, le Président dirait « quoi qu'il en coûte aux salariés ». C'est ainsi que, faute d'avoir mis en place une onéreuse politique de prévention, le pouvoir a fait ce qu'il sait faire : instaurer l'alliance de la répression et de la collecte de fonds en alourdissant les amendes pour rupture de confinement ; brandir la logique de guerre pour placer le pays entier derrière son chef et tuer dans l'œuf toute velléité de polémique ; suspendre le débat parlementaire sur les retraites pour faire taire toute contestation ; montrer du doigt les salariés qui « se tournent les pouces » comme l'ont prétendu les sinistres Pénicaud et N'Diaye ; brandir la perspective, comme le fait le ministère de l'Éducation nationale, de rouvrir les établissements sur temps de vacances scolaires ; légiférer par ordonnances pour flexibiliser le travail et réduire provisoirement les droits des salariés. Provisoirement ? On aimerait le croire, mais nous avons tous en tête l'expérience du provisoire qui dure depuis que des mesures d'exception en matière de libertés publiques ont été traduites en droit commun (suite aux attentats de 2015 notamment).

Nous sommes donc brutalement passés du pouvoir politique au pouvoir biopolitique tel que le définissait Michel Foucault : ce nouveau type de pouvoir s'exerce sur le corps et sur la vie, et non, suivant un modèle juridique, sur les individus. Ainsi, le corps doit servir à produire, à travailler (et tant pis si l'employeur ne fournit ni solution hydroalcoolique, ni masque), pas à se promener dans un parc...

Qu'on ne se y trompe pas, c'est cela qui est en jeu : être dépossédé de soi-même, aux ordres de son employeur et de son gouvernant, ou bien, comme nous le faisons à Force ouvrière, vivre et revendiquer en femmes et en hommes libres, regarder la lune des possibles quand on nous montre du doigt.

Alors il faudra bien provoquer le déconfinement des corps et des esprits ; il faudra bien faire rendre gorge à tous ceux qui nous imposent par la loi leurs projets mortifères, et reprendre le chantier là où nous l'avions laissé, à savoir construire la grève interprofessionnelle unitaire public privé. Le SNFOLC35 s'y tient prêt !

Didier



Courrier de nos camarades des universités envoyer au président de Rennes 1 le 1^{er} avril 2020, concernant la crise sanitaire et les mesures à prendre pour tous les personnels et étudiants.

Monsieur le Président,

Bien que nous n'ayons, à ce jour, reçu aucune réponse de votre part à nos trois courriers précédents qui, tous, comportaient des revendications répondant aux demandes et inquiétudes des collègues dans la situation actuelle de pandémie et de confinement, nous poursuivons avec ce courrier.

La première partie porte sur les mesures qui sont nécessaires pour protéger la santé des collègues, et qui devraient être soumises pour avis au CHSCT et au CT. La seconde partie alerte sur des mesures de restriction des droits des personnels qui ne feront pas reculer d'un millimètre la propagation du coronavirus. Nous proposons également deux vœux pour le prochain CT du 14 avril.

Les mesures devant être soumises aux prochains CHSCT et Comité technique

Il est évident qu'à l'issue de la période de confinement, à une date encore inconnue, la situation ne reviendra pas à la normale du jour au lendemain. En effet, en l'absence de vaccins ou d'immunité de la population, un rebond avec une nouvelle hausse du nombre de contaminations peut survenir rapidement à tout moment, ce qui imposera une vigilance de tous les instants.

Des mesures transitoires seront donc nécessaires dont évidemment l'application stricte des « gestes barrières » qui devra durer encore un certain temps ainsi qu'une certaine

« distanciation sociale » (pas de serrage de mains, pas d'embrassades, respect d'une distance de deux longueurs de bras au minimum entre les personnes, pas de réunions dans des lieux confinés trop petits...).

Ces mesures constituent une protection nécessaire mais insuffisante. De plus, s'agissant des mesures de « distanciation sociale », celles-ci seront difficilement applicables en TP ainsi qu'en TD.

Or, comme l'ont parfaitement montré plusieurs pays (au premier rang desquels la Corée du sud) et ce, bien avant que cela soit pris véritablement au sérieux en France par le gouvernement et les employeurs, à ces mesures doivent s'ajouter un certain nombre de mesures complémentaires et incontournables.

Le syndicat FO ESR demande que toute la réflexion nécessaire à l'anticipation de la reprise soit menée dès maintenant afin de garantir toute la protection qui s'impose aux collègues, aux étudiants ainsi qu'à tous les personnels et étudiants à risques.

Nous demandons donc que soit mis au vote du CT du 14 avril le 1^{er} vœu suivant :

Les membres du CHSCT et du CT, tous réunis exceptionnellement lors du CT du 14 avril, formulent le vœu que la présidence de l'Université de Rennes 1 mette tout en œuvre pour qu'à l'issue de la période de confinement, l'Université soit en mesure de garantir

- la mise à disposition, pour chaque membre du personnel, chaque étudiant et chaque visiteur, de masques de protection (toutes les 4h pour les masques chirurgicaux anti-projection et toutes les 8h pour les masques FFP)1, élément clé de la protection individuelle ;

- la mise à disposition, pour chaque membre du personnel et chaque étudiant, de flacons de gel hydro-alcoolique ;

- la mise à disposition, pour chaque membre du personnel concernés par de la manutention d'objets (colis...) venant de l'extérieur, de gants à usage unique ;

- la mise à disposition de gros flacons fixes de gel hydro-alcoolique à toutes les entrées des différents services et composantes de l'Université de Rennes 1 (demande déjà formulée le 6 mars) ;

- la mise à disposition, pour chaque enseignant, d'un stock personnel de feutres et de craies ;

- le recrutement de personnels de ménage sur statut de fonctionnaire et formés pour assurer le nettoyage et la désinfection toutes les deux heures de toutes les poignées de portes, les claviers d'ordinateurs, écrans et souris des salles de TP, les imprimantes, les instruments de mesure des salles de TP, les interrupteurs électriques, les systèmes de branchement d'ordinateurs portables dans les salles de TP ou de réunion, les brosses pour essuyer les tableaux, les chaises... (demande déjà formulée le 10 mars) ;

- le nettoyage et la désinfection de toutes les surfaces de contact (matériel informatique, poignées de portes, interrupteurs, brosses de tableau, chaises...) entre chaque séance de cours ;

- la mise à disposition des personnels du ménage, de masques, gants et blouses jetables en nombre suffisant chaque jour ;

- l'installation de plexiglas rigides de protection pour les collègues accueillant du public ;

- le recensement, par le SMUT, de tous les personnels et étudiants à risque de façon à assurer leur suivi et leur protection ;

- la mise en œuvre des tests fiables de dépistage du Covid-19, sous l'autorité du SMUT, avec priorité pour toute personne exposée, pour l'ensemble du personnel travaillant au contact du public ;

- le dédoublement des amphis, des TD et des TP, avec tous les postes nécessaires à leur mise en œuvre, afin de permettre une distanciation des étudiants entre eux.

Pour les collègues présents sur leur lieu de travail, les membres du CHSCT et du CT demandent que toutes les mesures précédentes qui les concernent soient immédiatement mises en œuvre.

1 Selon les indications de la Société française d'hygiène hospitalière.

Les garanties devant être apportées aux collègues

Le syndicat FO ESR dénonce des mesures de restriction des droits des personnels qui ne feront pas reculer d'un millimètre la propagation du coronavirus.

Nous demandons donc que soit mis au vote du CT du 14 avril le 2nd vœu suivant :

Les membres du CHSCT et du CT, tous réunis exceptionnellement lors du CT du 14 avril, formulent le vœu que la présidence de l'Université de Rennes 1

- prolonge le contrat de tous les agents en CDD, au minimum le temps que durera la crise sanitaire, pour ne pas ajouter la détresse financière à la situation actuelle ;

- maintienne les droits à congés des personnels, incluant les jours de RTT ;

- considère que les collègues placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) continuent de générer des jours RTT ; ces personnels n'ont pas choisi d'être placés en ASA qui est un outil, dans le cas présent, justifiant leur position administrative pour respecter le confinement.

- transforme en ASA les jours de congés ou de RTT posés et validés pendant la période de confinement ;

- autorise le report des journées ou heures de récupération, sans perte pour les personnels concernés,

- n'applique pas le jour de carence aux collègues malades depuis la reconnaissance de l'épidémie, et non simplement à partir de la publication de la Loi du 23 mars.

Veuillez recevoir la marque de notre plus profond attachement aux intérêts matériels et moraux, tant individuels que collectifs de nos collègues,

Hervé Chuberre

Représentant FO ESR au CT et au CHSCT

Christian Godet

Représentant FO ESR au CT



Quand Airbus utilise un convoi humanitaire pour se fournir en masques

L'État a menti sur sa gestion des stocks de masque en France. C'est ce que révèle aujourd'hui Médiapart dans une longue enquête consacrée à la crise du Covid-19. Parmi les informations fournies par le journal on apprend que l'avionneur Airbus a bénéficié des largesses du gouvernement pour se fournir en masques alors même que leur usage était drastiquement rationné dans les hôpitaux.

Passe-droit à deux reprises.

Médiapart explique ainsi que le gouvernement a fourni une liste des secteurs prioritaires aux fabricants de masque 3M. Le secteur 1 (le plus prioritaire) regroupe les établissements de santé, l'industrie pharmaceutique ou encore les forces de l'ordre. Le secteur 2 concentre l'industrie agro alimentaire et l'énergie. Le secteur 3 les secteurs que l'on pourrait qualifier de non-essentiels : l'industrie automobile, cosmétiques, la construction... Or, selon les informations de Médiapart, Airbus est le seul secteur non essentiel (d'autant plus que 80% de ses avions sont cloués au sol) à être classé en priorité 2 jusqu'au 25 mars. Il a ainsi pu bénéficier du même niveau de priorité que l'agro alimentaire pour se fournir en masques et rouvrir ses usines le 21 mars.

Ce n'est pas le seul privilège dont a bénéficié Airbus. Le 23 mars, le PDG de l'avionneur, Guillaume Faury, annonce qu'un de ses A330 s'est posé à Toulouse avec 2 millions de masques chinois. Sa mission est humanitaire : ces masques seront livrés aux gouvernements de différents pays européens. Or « Une petite partie a été conservée par Airbus afin d'assurer la sécurité des personnels qui travaillent sur nos sites », a reconnu l'entreprise dans un mail envoyé à Médiapart. Et le journal de conclure : « L'avionneur s'est donc bien servi d'un convoi humanitaire pour se fournir discrètement. »

2 avril 2020 Guillaume Bernard



BUREAU EN VISIO LE 6 AVRIL



Point de la situation :

De très nombreux camarades, ou salarié(e)s (non adhérents) ont appelé pour des questions juridiques (merci Céline) ou plus larges.

Le SG a interpellé la préfète 8 fois avec parfois des résultats.

Le standard de l'Union locale est assumé par Marie-France (par transfert chez elle) et Marie-Claire passe à l'UD relever le courrier notamment 2 fois par semaine et fait le point téléphoniquement avec le SG.



Salut fabrice

Merci à toi de continuer à nous informer, ce ne doit pas être simple dans la situation actuelle, moi plus ça va plus je suis écœuré par ce gouvernement, profiter d'une pandémie pour détruire le code du travail (déjà bien entamé), ces gens là sont déconnectés du peuple, tu va voir que bientôt ils vont de nouveau autoriser le travail des enfants.

À bientôt je l'espère, fait chier pour le 1^{er} mai....

Bonne journée.
Fabrice P



Bonjour Fabrice,

Merci de continuer à nous informer chaque jour, à propager des "paroles de militants" et à entretenir notre flamme sur les ripostes qu'ils nous faudra inévitablement mener au terme de cette période difficile pour tous.

Si je n'ai pas de "parole de militant" particulière à diffuser - tout est déjà dit et bien dit ! -

Je te propose une reprise que j'ai réalisée en partant du karaoké de la chanson que Calogero vient de sortir en hommage aux personnels de soins et, plus globalement, à tous ceux qui sont en première ligne dans cette période douloureuse.

Bonne écoute et encore merci d'entretenir la flamme comme tu le fais avec l'équipe de la CE...

Protégeons-nous tous...en restant chez nous (pour le moment !!!).

Amitiés. JPP

Point pour BNP-Paribas au 08 avril 2020

Comme beaucoup d'entreprises aujourd'hui, BNP Paribas impose 7 jours de congés (RTT et CET) pour leurs salariés. Double peines, puisque la plupart des salariés ont continué de travailler pendant cette période, et la banque les oblige à prendre des congés sur une période qui ne les intéresse pas du tout.

De nombreux collègues sont passés au travail à domicile (TAD). Le terme TAD a son importance, car la Direction ne veut pas appeler cela du télétravail (TT). En effet, si cela était assimilé au TT, les salariés pourraient bénéficier des avantages liés à l'accord signé chez BNP Paribas. De plus, cela entrainerait un précédent pour nombres de collègues, qui pourraient après le confinement réclamer la possibilité de télétravailler. Et la Direction veut se prémunir de tout cela.

En fait, travailler chez vous, ça nous arrange, mais il ne faut pas que cela entraine des frais et d'éventuels problèmes pour l'avenir.

- Pour les collègues obligés d'utiliser leur véhicule personnel, car les transports en commun ne fonctionnent plus ou mal, une demande d'indemnités kilométriques a été faite à fin de non-recevoir. L'argent, toujours l'argent ...
- Les moyens de protection ont mis beaucoup de temps à arriver dans les agences, avec toutes la problématique sanitaire qui se pose. Mais notre activité est vitale pour la France, donc pas le choix il faut y aller. Un message de remerciement de notre Direction saura faire passer la pilule, mais malheureusement pas le COVID 19.
- Comme toujours, certains managers ne peuvent s'empêcher de mettre la pression, malgré le contexte. Mais là, la connerie humaine elle est présente partout.
- Nous nous heurtons également à certains cas d'appel de collègues pour qu'ils acceptent de travailler tout en gardant leurs enfants à domicile. Malgré de nombreuses relances, certains managers continuent à relancer les camarades alors que la CPAM est très claire sur le sujet. Impossibilité de cumuler garde d'enfants & télétravail.
- La Direction malgré le TAD ou TT souhaite des roulements sur une semaine, ce qui ne respecte pas le confinement demandé.

Jean Claude

**NI RENONCEMENT NI RESIGNATION
RESISTANCE**



« Le temps du monde fini commence. »

Paul VALÉRY (1871-1945)

À chaque fois que nous sommes confrontés à des événements majeurs : guerres, attentats, crise sanitaire, tous nous disent en coeur : **plus jamais ça !**

MACRON n'échappe pas à la règle. Il indiquait dans son allocution le 16 mars : « *le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant* ». « *Il nous faudra demain tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties* »... « *Ce que révèle cette*

pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché » ... « *Les prochaines semaines et le prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai* ».

Doit-on se réjouir de cette soudaine prise de conscience ?

Richard FERRAND, Président de l'Assemblée Nationale, a ouvert le 1^{er} avril avec une quarantaine de députés, une mission d'information sur le coronavirus qui se transformera après la crise en commission d'enquête parlementaire. Cette mission doit permettre de faire toute la lumière sur les dysfonctionnements liés à la pandémie du COVID19. Sur le manque de masques, de blouses, de tests, des moyens pour les hôpitaux, de la pénurie des médicaments...

Un journaliste le questionne sur l'objectif et le rôle de cette mission parlementaire : « *les conclusions serviront-elles à déterminer les responsabilités. Y compris juridiques ?* », Richard FERRAND lui répond : « *Nous cherchons des solutions pas des coupables. Seul le virus est coupable* ».

Honte à FERRAND qui innocente l'ensemble de la classe politique.

Seul le virus est coupable, pas de responsables pas de coupables !

Qui a fermé des dizaines de milliers de lits dans les hôpitaux ?

Qui a fermé par milliers les services ?

Qui a détruit des milliers d'emplois dans le secteur de la santé et du médico-social ?

Qui a supprimé les financements de la recherche fondamentale seule à même de trouver les traitements contre les nouveaux virus ?

Qui est responsable de la pénurie des masques, des blouses, des gants, des médicaments, des machines de réanimation... ?

Qui ?

Honte à FERRAND moins courageux que Georgina Dufoix qui avait déclaré en 1991 dans l'affaire du sang contaminé : « *Je me sens profondément responsable, pour autant, je ne me sens pas coupable* ».

Rien ne changera, leurs bons mots, leur compassion d'aujourd'hui ont pour seul et unique objet de masquer leur incurie, dès que ce virus aura passé son chemin ils recommenceront, poursuivront leurs politiques de destruction des protections sociales que nos aînés ont arrachées.

Responsables ils le sont, ils devront rendre des comptes !

Aucune différence entre le président Américain qui avoue sans détour privilégier l'économie avant la vie de ses concitoyens et le Président Français qui lui ne le dit pas mais impose par l'intermédiaire de ses ministres du travail et de l'agriculture notamment, de reprendre le travail sous couvert de la mise en oeuvre des mesures barrières d'une part et du port des matériels de protection, masques, gels... dont on sait qu'ils n'existent pas d'autre part. Ce faisant il prend un risque majeur d'augmenter la contagion et les décès.

L'un comme l'autre privilégient l'économie avant la vie.

Décidément Non ils ne changeront pas et si nous ne l'imposons pas, hier sera notre futur.

Responsables ils le sont, ils devront rendre des comptes !

À l'heure où des milliers de personnes meurent à l'hôpital, dans les Ehpad, à domicile, ils poursuivent leurs politiques mortifères.

Ainsi à Rennes, en pleine crise sanitaire le projet de fermeture de l'hôpital sud prévoyant la suppression de 400 lits n'est pas suspendu encore moins abandonné.

À Nancy, le Directeur Général de l'ARS Grand-Est (débarqué aujourd'hui), confirme en pleine épidémie du COVID19 qui touche particulièrement cette région, ne pas remettre en cause la trajectoire décidée pour l'avenir du CHU de Nancy, qui prévoit la suppression de 600 équivalents temps plein et 180 lits en cinq ans.

Le monde de demain sera meilleur que celui d'hier et d'aujourd'hui disent-ils. Balivernes !

Si nous ne l'imposons pas rien ne changera, pire ils nous feront payer la crise financière qui suivra la pandémie. Les premières annonces "d'assouplissement" du droit du travail n'augurent pas l'émergence d'un nouveau monde au contraire elles s'inscrivent dans la continuité du vieux monde entièrement voué aux intérêts des plus puissants au détriment des plus fragiles et des plus pauvres.

Quoi qu'il en coûte, nous devons poursuivre notre combat, celui que nous menons depuis toujours dans nos boîtes, celui que l'UD FO 35 mène depuis de nombreuses années, celui qui consiste à défendre pied à pied nos acquis, nos droits, nos retraites, la sécurité sociale, toutes les conquêtes ouvrières collectives qui nous sont indispensables.

Quoi qu'il en coûte, ils devront rendre des comptes !

Vincent



Les intérimaires, chair à canon de la crise sanitaire

Ils ont été congédiés dès le début de la crise du Covid-19, pourtant, il n'est pas rare de les voir rappelés au sein des effectifs réduits de ce début de reprise. Pression à l'emploi, difficulté d'accès au chômage, manque de protection sanitaire, la crise actuelle exacerbe leur précarité.

« On mangera moins mais on sera en bonne santé. » Sylvie* et son mari ne retourneront pas à FedEx ce mois-ci. Le décès d'un de leurs collègues intérimaires travaillant pour le géant du fret aérien à Roissy a fini de les convaincre. « C'est devenu n'importe quoi pour les salariés intérimaires. Dans certaines équipes, il y avait 35 intérimaires pour 15 salariés de FedEx. Déjà qu'en temps normal on nous donne des responsabilités qui ne devraient pas être les nôtres, là les intérimaires faisaient tout », détaille Sylvie, intérimaire de longue date. Employés à la journée, parfois appelés au dernier moment, leur flexibilité est appréciée par le groupe alors que de nombreux salariés se sont mis en arrêt. Sylvie ne croit pas aux mesures de sécurité mises en place dans l'entreprise. « Le pire c'est que les salariés intérimaires ne se déclarent pas malades », nous dit-elle, « ils ont trop peur de ne plus être rappelés avant un moment et ils ont besoin de cet argent. »

Alors que la reprise s'amorce et que de nombreuses boîtes sont confrontées à l'absence de leurs propres salariés, cette pratique se banalise. Certaines entreprises habituées à travailler avec des intérimaires, comme FedEx ou Amazon, les ont massivement rappelés, quitte à les exposer au danger sanitaire. La flexibilité de leur contrat est un atout pour les entreprises.

Pour cette raison, on trouve de nombreux intérimaires parmi les 3000 employés que le groupe La Poste a appelés le lundi 6 Avril afin de relancer progressivement son activité. Suite aux accords trouvés entre la direction et les organisations syndicales, les volontaires manquent au sein du groupe. La Poste a donc rappelé certains des salariés de sa filiale Médiapost, dont l'activité avait cessé au début de la crise, et les a intégrés sur le circuit classique de la maison mère en tant qu'intérimaires. « Ils redéployaient l'activité via l'intérim ce qui permet aussi que ces médiapostiers ne puissent prétendre au statut de postier », précise Eddy Talbot, responsable fédéral de Sud PTT. Même scénario dans les bureaux de poste qui rouvrent progressivement : des intérimaires se retrouvent à l'accueil.

Si les mesures de sécurité sanitaires sont rigoureuses, Eddy Talbot que ce personnel non formé et découvrant son environnement de travail soit inévitablement plus exposé aux risques.

La peur d'être blacklisté

« Les intérimaires sont le baromètre de l'emploi, ils savent très bien qu'ils seront les premiers touchés par la récession à venir, ils sont donc obligés de prendre tout ce qui est à prendre en ce moment », explique Mathieu Maréchal, délégué syndical central FO chez Randstad.

Ainsi chez PSA Vesoul, bien que le nombre d'employés soit passé de 2600 à 1800 environ, 420 intérimaires travaillent toujours pour l'entreprise.

« Bien sûr la plupart des intérimaires ont continué à travailler, précise Jean-Yves Poulet, délégué FO, ils ne sont pas idiots, ceux qui refusent ont peur d'être blacklistés. Il y a inévitablement une pression sur les intérimaires. » Une pression bien souvent suffisante pour oublier les 3 cas de coronavirus confirmés par la direction et les 128 cas suspects placés en quatorzaine sur le site depuis le début de l'épidémie.

De même, dans le programme A350 du site Airbus de Saint Nazaire, quatre salariés intérimaires ont été rappelés mardi 7 Avril alors qu'ils venaient d'apprendre que leur contrat ne serait pas renouvelé dans deux semaines comme convenu, conjoncture économique oblige. Francis*, salarié intérimaire du site, ne décolère pas : « Ils les rappellent là parce qu'ils sont à la ramasse et que leurs employés ne veulent pas tous venir, mais après ils vont les jeter ! ». Lui, dans tous les cas ne compte pas y remettre les pieds, tant pis pour le CDI intérim qu'il aurait pu décrocher, dégoûté par la gestion de la crise sanitaire, il considère irresponsable cette reprise dans des locaux où il est impossible de nettoyer l'ensemble des machines manipulées.

Face au Covid-19, l'intérimaire sujet à risque

Le fonctionnement même de l'intérim rend les intérimaires plus exposés au Covid-19. Sébastien Briou, membre du CSE d'une agence Randstad, indique avoir été souvent appelé par des chauffeurs intérimaires lui signalant l'absence de gel, de gants ou de masques dans les entreprises utilisatrices au début de la crise. Les organisations syndicales soulignent l'absence de soutien et d'encadrement de la part des agences d'intérim. « Celles-ci sont censées faire régulièrement des vérifications des postes qu'occupent leurs intérimaires. C'était déjà de moins en moins fait ces dernières années, et c'est devenu impossible avec le Covid-19 alors même que la situation l'impose », s'indigne Philippe Jutant, membre du CSE CGT Adecco Sud-Ouest. Ces mesures de vérification sont déléguées aux boîtes utilisatrices qui sont elles-mêmes en effectif réduit : « Il y a moins de monde pour accueillir les intérimaires, leur montrer tout ce qu'il y a à savoir, et donc les risques augmentent », alerte Jean-Luc Saussaye, membre du CSE CGT Adecco Nord.

« L'intérimaire se retrouve esseulé entre deux structures qui se rejettent les responsabilités », explique Dominique Glaymann, Professeur de sociologie au Centre Pierre Naville, Université d'Evry Paris Saclay. Il rappelle que l'intérim fait partie des secteurs où les accidents de travail sont les plus fréquents. « Les équipements ne sont pas toujours adaptés, les informations bien souvent partielles, l'intérimaire doit évoluer dans un environnement qu'il connaît mal. Il est exclu des logiques internes de solidarité et d'entraide. »

De plus, l'intérimaire manque d'interlocuteurs depuis la digitalisation croissante des agences d'intérim. Ainsi chez Adecco, « les tests de sécurité que doit faire tout travailleur avant de rentrer en mission se font à présent en ligne, facilitant la fraude », déplore Philippe Jutant. De quoi inquiéter en cette période de crise sanitaire. « Pourtant les grandes directions de l'intérim n'ont donné aucune consigne allant dans le sens de la protection des salariés, s'indigne Mathieu Maréchal, cela se fait au cas par cas, selon les différentes directions d'agence. »

Un chômage hypothétique

Malgré tous ces risques, la possibilité de travailler est vue comme un luxe pour de nombreux intérimaires à l'heure actuelle. Prism'emploi, syndicat patronal de l'intérim, annonçait la semaine dernière une activité en baisse de 60% dans ce secteur qui comptait plus de 2,5 millions de travailleurs avant la crise.

Or, les salariés intérimaires ne peuvent prétendre au chômage partiel que lorsque leur entreprise utilisatrice le propose à ses propres employés. La période de chômage partiel étant égale à la période de contrat, seuls les contrats longs permettent d'être indemnisés pendant la durée de la crise sanitaire. Ils sont malheureusement rares dans l'intérim. « Et encore faut-il que leur agence d'intérim joue le jeu », prévient Laëtitia Gomez, secrétaire générale adjointe de la CGT intérim.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent s'en remettre à Pôle Emploi. Mais là aussi ça bloque : « Les intérimaires ne sont généralement pas inscrits à Pôle Emploi, ça ne rentre pas dans leurs pratiques », explique Ludovic de la CGT Select Intérim. Mêmes doutes chez Philippe Jutant qui estime qu'à Adecco, 10 000 à 15 000 personnes ne toucheront rien du tout, certains n'ayant pas les connexions nécessaires pour s'inscrire à Pôle Emploi. Evidemment, le durcissement des conditions d'accès au chômage prévu par la nouvelle réforme n'arrange rien.

« On attend chaque jour un décret du gouvernement qui a du mal à tomber, confie Mathieu Maréchal délégué syndical central FO chez Randstad, nous demandons que le chômage partiel soit attribué à tous les salariés intérimaires. »

Cette exigence semble d'autant plus légitime que certains intérimaires ont tout simplement vu leur contrat rompu par l'entreprise utilisatrice, faisant dépendre leur accès au chômage partiel du bon vouloir de l'agence d'intérim. « J'ai même été contacté par des chauffeurs intérimaires dont le contrat a été annulé au dernier moment, alors qu'ils avaient bloqué leur journée et qu'ils s'étaient déjà rendus sur le lieu de travail, avec les risques que ça implique ! », s'indigne Sébastien Briou, membre du CSE d'une agence Randstad. « L'intérimaire est toujours considéré comme un sous-salarié », résume Mathieu Maréchal. Et c'est d'autant plus vrai en temps de crise.

9 avril 2020 **Paulino Pépin**

* Les prénoms ont été modifiés.



Vacances apprenantes !

Par ces temps de confinement obligatoire, la novlangue innove, et tous les jours on est bien servi par cette oligarchie qui passe son temps à communiquer, je dirais plutôt à mentir. Un jour on nous dit que les masques ne seraient pas nécessaires, un autre qu'ils seraient obligatoires, ou bien encore cette histoire de continuité pédagogique (par le biais du télétravail) qui conduit à creuser les inégalités...

Notre ministre qui n'en rate pas une, nous fait le coup, des « **vacances apprenantes** », et fait passer des messages aux chefaillons locaux pour mettre cette doctrine en œuvre, à l'image de ce chef d'établissement dans le Finistère, qui demande à ses enseignants de recenser les élèves à besoins particuliers pour mettre en place ce soutien scolaire pendant les vacances de printemps.

J'ai voulu partager la réponse de Nolwenn, une collègue syndiquée à FO. Je précise que ce n'est pas une militante chevronnée, mais une enseignante qui aime son métier. Je voulais partager avec les lecteurs de ce fil militant ce témoignage édifiant.

« Je me refuse à établir une liste d'élèves qui pourraient prétendre à du soutien scolaire et tiens à vous expliquer les raisons de ma décision.

Depuis le 16 mars, les injonctions ministérielles nous poussent à assurer, vis-à-vis de nos élèves, une continuité pédagogique qui n'a de continuité réelle que le nom. En effet, comment remplacer le précieux face à face, au jour le jour, sur le terrain, en classe, qui permet à chaque enseignant d'ajuster, de rectifier, d'accompagner au mieux ses élèves ?

Nous nous accordons tous à dire que l'interface numérique ne saurait s'y substituer.

*Nous ne savons pas encore actuellement combien de temps durera cette situation si bancale, que je qualifierai de « **temps pédagogique suspendu** »...*

Nous ne connaissons pas les situations individuelles de nos élèves ; nous ignorons comment ils font face au confinement.

Et si ce qui importait finalement en ce moment, c'était juste de sortir psychologiquement indemne de cette crise sans précédent ?

Nous, adultes comme enfants, ne sommes pas tous armés de la même manière pour surmonter l'isolement.

J'estime franchement mal venu d'aller laisser entendre à des parents, ou un élève lui-même, que non, il n'a pas su s'adapter correctement, qu'il n'est pas en adéquation avec la demande académique et qu'il devra donc rempiler pendant les vacances de printemps.

Qu'au lieu de souffler, il devra s'y recoller, seul, devant son écran. Quelle double peine !! Cette commande ministérielle est un véritable non-sens.

*Bien évidemment, vous aurez compris que je ne me porte pas volontaire pour assurer l'« **offre** » de soutien scolaire pendant les vacances. »*

Alors, samedi 11 avril, nous rentrons en période de vacances scolaires, nous comptons en profiter pour jardiner (pour ceux qui ont la chance d'avoir un jardin) ou faire des travaux de rangement, de bricolage (qu'on a sans cesse reporté par manque de temps, d'envie) ou de lézarder au soleil... bref, tout selon nos aspirations personnelles mais en aucun cas de participer à cette opération d'enfumage pédagogique « les vacances apprenantes ».

Nous refuserons de siéger dans les instances éventuellement programmées pendant les vacances de printemps, et nous le ferons savoir.

Mostafa



UN P'TIT COUP DE GUEULE !

Un PETIT COUP DE GUEULE non pas contre les journalistes mais contre les patrons des médias locaux et nationaux qui censurent la plupart des messages "non conformes".

Des articles ou interview réalisés sont bloqués par les décideurs avec cette formule hypocrite qui revient en boucle " l'heure n est pas à la polémique" ...

Bien commode pour éviter toute critique, voire même toute pensée.

Penser pour eux c'est déjà polémiquer !

PETIT MOT DES TRÉSORIERES :

Pensez mes camarades à régler pour ceux qui ne l'ont pas fait les timbres 2019 et à commander les timbres 2020.

Plus que jamais les salarié(e)s ont et auront besoin d'une Union Départementale ayant les moyens de faire face aux enjeux sociaux et démocratiques colossaux auxquels nous sommes et serons confrontés.

Vous pouvez régler par virement et demander le RIB à la trésorerie .

Pour tous renseignements :

tresorerie.udfo35@orange.fr

Un communiqué du conseil départemental 22 et conseil régional concernant une possible relance de l'usine de masques de Plaintel (fermée et délocalisée en 2018).

FO aura contribué modestement, discrètement mais réellement à cette possible bonne nouvelle en alertant les médias et les pouvoirs publics.

Plaintel : la région Bretagne et le département des Côtes-d'Armor prêts à relancer l'usine de masques. A une condition.



La région Bretagne et le département des Côtes d'Armor se disent prêts pour relancer l'usine de masques de Plaintel, fermée en 2018. Mais les deux collectivités demandent à l'Europe et/ou l'État de s'engager sur des commandes. Pour garantir cette fois la viabilité du projet.

C'est un nouvel épisode de l'affaire "Honeywell", du nom de l'ancienne usine de masques de Plaintel.

Le site, qui pouvait fabriquer 200 millions de masques par an, avait fermé en 2018 sur décision des actionnaires américains, et faute de commandes suffisantes de l'État, qui s'était peu à peu

désengagé. Un véritable gâchis industriel et sanitaire révélé par la crise du coronavirus et la carence de masques dans l'hexagone.

Ce mardi, la région Bretagne et le département des Côtes d'Armor ont annoncé être prêts pour relancer une usine à Plaintel. Mais à condition que l'Europe et/ou l'État s'engagent sur des commandes à long terme.

Relancer l'usine de Plaintel...

"Depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent, nous voyons bien que le sujet des masques est – et restera encore longtemps – au coeur des enjeux de santé publique", indiquent dans un communiqué Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne, et Alain Cadec, président des Côtes-d'Armor.

"Nous avons une usine qui en produisait en Bretagne, elle est malheureusement fermée depuis 2018 et il ne nous appartient pas de refaire le match, quoi que nous pensions de ce gâchis industriel."

"Nous sommes en contact, depuis fin mars, avec plusieurs acteurs qui portent l'ambition, comme nous, de relancer l'usine de Plaintel. Ce projet est porté par l'ancien directeur de l'ancienne usine Honeywell (ex-Sperian), M. Jean-Jacques Fuan, et de nombreux partenaires locaux".

À condition que l'Europe et/ou l'État s'engagent à commander

La région Bretagne et le département des Côtes-d'Armor se disent donc *"disponibles pour étudier tout projet de relance de l'usine de masques, qui pourrait s'avérer un outil stratégique dans l'indépendance recherchée vis-à-vis de ces produits indispensables en temps de crise sanitaire."*

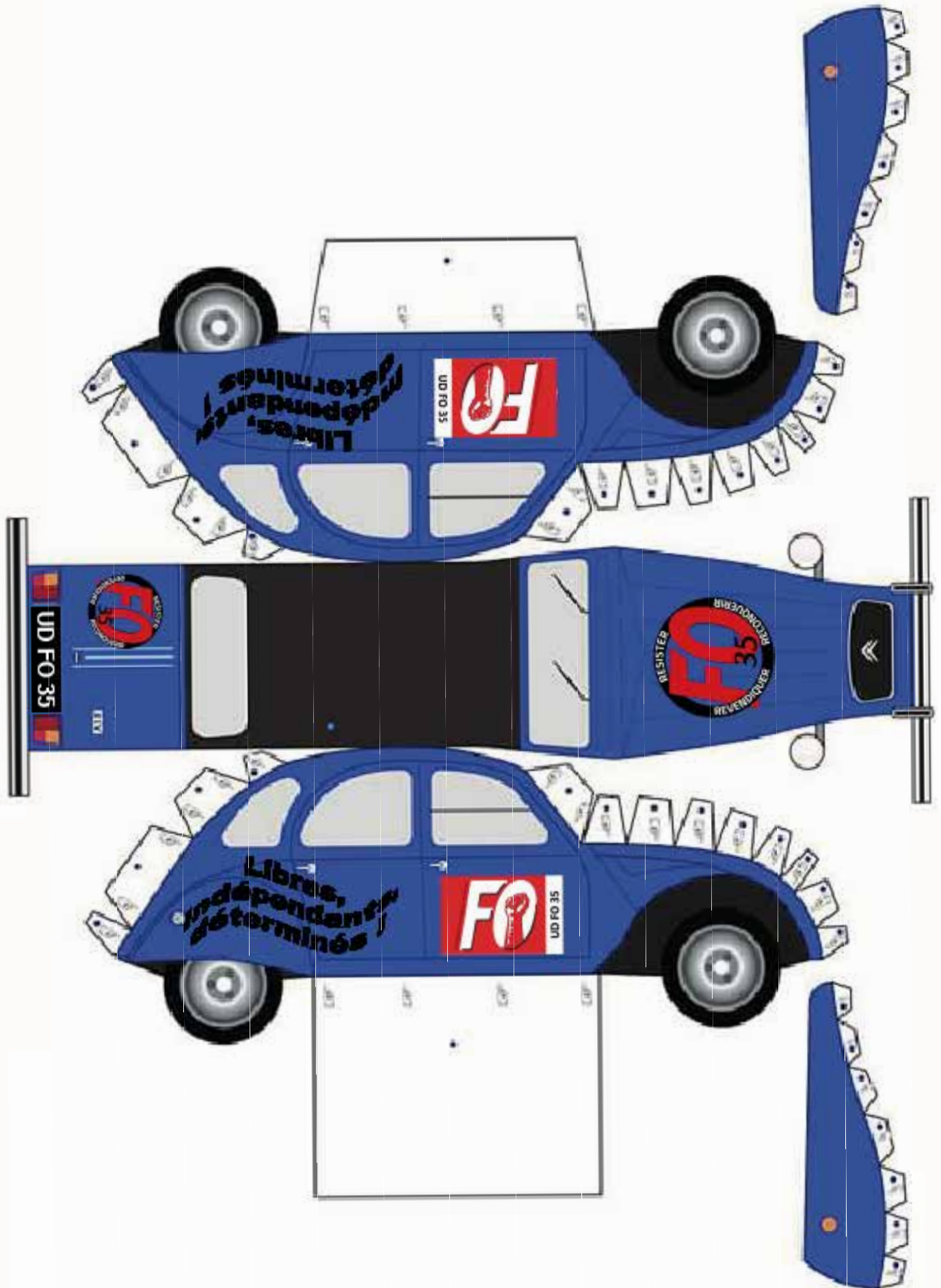
« Mais pour que ce projet puisse voir le jour, et les mêmes causes produisant les mêmes effets, ajoutent les présidents Chesnais-Girard et Cadec, il est indispensable que l'Union Européenne et/ou l'État s'engagent dans des commandes stratégiques de long terme. Des contacts ont été pris ces derniers jours sur ce point. »

"Notre responsabilité, conclut Loïg Chesnais-Girard, est de nous assurer de la viabilité du projet, au-delà de la crise, pour éviter de conduire les acteurs dans une impasse."

Par Gilles Le Morvan Publié le 07/04/2020



Bonus enfant



Bonus enfant



L'UD VOUS INFORME

L'Union Départementale est impactée comme partout par le confinement et depuis le 17 mars les locaux seront donc fermés.

Le standard UD ne répondra donc plus Sachant que tout tourne au ralenti (Administrations, entreprises, Confédération, Fédérations...) et que

nous n'aurons pas beaucoup d'interlocuteurs si problèmes à gérer, mais en cas d'urgence vous pourrez contacter :

Sur les questions générales : Fabrice 06 83 89 34 07
Sylvain 06 88 68 25 25
Jacques 06 32 15 95 91
Patrick 06 61 62 05 40

Sur les questions juridiques : Céline 06 81 09 51 02
celinecussacfo@orange.fr

Les instances de l'UD restent en contact étroit pendant toute la période de confinement. Un bureau s'est aussi tenu par visio conférence le lundi 6 avril.

FO reste debout et fait face en toute responsabilité. Profitons collectivement de cette épreuve pour réinventer des jours heureux.

NOUS APRÉCIONS VRAIMENT LE SOUTIEN QUI NOUS EST PORTÉ ET D'AVOIR ENFIN DE LA CONSIDÉRATION À NOS MISSIONS. MAIS IL NE FAUT PAS OUBLIER AUSSI NOS CAISSIÈRES, NOS LIVREURS, NOS POSTIERS, NOS TRAVAILLEURS SOCIAUX, NOS ÉLECTRICIENS, NOS TRAMINOTS, CHEMINOTS, NOS POLICIERS, NOS PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES ADMINISTRATIONS OU DE L'INDUSTRIE ET BIEN D'AUTRES QUI GARANTISSENT NOTRE VIE QUOTIDIENNE EN CETTE PÉRIODE DIFFICILE DE CRISE SANITAIRE. ET QU'EN SERA TIL À L'ISSUE, LE GOUVERNEMENT REPRENDRA CES PROJETS NÉFASTES AVEC SON VIRUS RÉFORME QUI DÉTRUIRA ENCORE PLUS NOS SERVICES PUBLICS DE SANTÉ, TERRITORIAL ET D'ÉTAT. ALORS QU'ILS SONT POURTANT SI INDISPENSABLES !



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

nos stages STAGES CFMS 2020

La confédération vient de nous informer que tous les stages syndicaux étaient annulés en France jusqu'au 30 juin.

En Ille et Vilaine, cela concerne les stages "négociateur" et "découverte" du mois de mai. Nous ferons tout pour les reporter d'ici la fin de l'année.

Du 22 au 24 SEPTEMBRE	CONNAITRE ses DROITS 1	3 jours
Du 28 SEPTEMBRE au 2 OCTOBRE	DÉCOUVERTE de FO	5 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

NOS Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfstmallo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ
13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

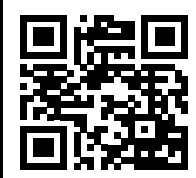
AFOC

35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35 n'assure pas de permanences en cette période difficile pour nous tous.

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos paiements 2019
TIMBRES 2020 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr